

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 20 novembre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1. Installation d'une patinoire sur la place François Silvant

Du 1^{er} décembre 2014 au 31 janvier 2015, une patinoire publique sera installée sur la place François Silvant, selon les horaires suivants :

Lundi	16 h 30	-	20 h 00
Mardi	16 h 30	-	20 h 00
Mercredi	13 h 30	-	20 h 00
Jeudi	16 h 30	-	20 h 00
Vendredi	16 h 30	-	20 h 00
Samedi	13 h 30	-	18 h 00
Dimanche	10 h 00	-	18 h 00

Comme l'hiver dernier, il sera possible de louer des patins sur place et une buvette sera à disposition des personnes intéressées.

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration prévue le **samedi 29 novembre**. La partie officielle aura lieu à 11 h 30 et sera suivie, de 14 h à 16 h, d'une démonstration de patinage artistique et d'une présentation du HC Ecublens. De la petite restauration et une animation musicale agrémenteront également cette manifestation.

2. Procédure d'appel d'offres soumise aux marchés publics – Casiers scolaires – Collège du Pontet

Dans le cadre des objectifs fixés par la Municipalité, il a été décidé d'installer des casiers scolaires dans les collèges du Pontet pour le courant de 2015. Le bureau Vallat Partenaires SA, spécialisé dans les marchés publics, a été mandaté pour conduire ce projet. Les honoraires de Fr. 15'120.- TTC seront comptabilisés dans le compte 503.5060.3012 « Pontet – installation de casiers scolaires » et financés par la disposition n° 3 « Crédits d'études » du préavis de début de législature n° 15/2011.

3. Procédure d'appel d'offres soumise aux marchés publics – Pavillons pour l'APEMS – Coquerellaz

Dans le cadre des objectifs fixés par la Municipalité, il a été décidé, afin de créer des places supplémentaires pour l'APEMS, d'installer des constructions modulaires sur le site de la Coquerellaz pour la rentrée scolaire 2016. Le bureau Vallat Partenaires SA, spécialisé dans les marchés publics, a été mandaté pour conduire ce projet. Les honoraires de Fr. 25'000.- TTC seront comptabilisés dans le compte 503.5030.217

« Coquerellaz – APEMS » et financés par la disposition n° 3 « Crédits d'études » du préavis de début de législature n° 15/2011.

4. Population

Situation au 31 octobre 2014: **12'334 habitants** (12'139 au 31 octobre 2013).

La Municipalité